

Le 28 octobre 2026

Par SDÉ

M^e Johanne Skelling, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

M^e Pierre Chabot
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.Pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité PRC-024-4 et PRC-029-1 -
Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie
et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur
de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Dossier Régie : R-4347-2026 Notre référence : LTG 08539 PC

Chère consœur,

La présente a pour but de déposer les engagements pris par le Coordonnateur lors de la séance de travail du 5 octobre 2026 relativement au dossier mentionné ci-dessus.

Le Coordonnateur dépose ainsi les documents suivants :

- Les annexes Québec révisées des normes de fiabilité PRC-024-4 et PRC-029-1, dans leurs versions française et anglaise, comme pièce **HQCF-2, document 3** ;
- L'annexe Québec en suivi de modifications de la norme de fiabilité PRC-024-4, dans sa version française et anglaise, comme pièce **HQCF-2, document 3.1**.

De plus, le Coordonnateur a effectué certaines modifications au document d'informations relatives à ces normes et dépose une version révisée de celui-ci, comme pièce **HQCF-1, document 2** et vous réfère également aux réponses aux engagements en déposant ces dernières comme pièce **HQCF-3, document 1** de même qu'à une liste révisée des pièces en date du 28 octobre 2026.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT
/im
p.j.